

Communiqué de presse
8 octobre 2015

Bpifrance, le Crédit Coopératif et la CG Scop se félicitent du lancement du fonds Impact Coopératif

Le fonds Impact Coopératif vient d'être lancé pour accompagner le développement des entreprises coopératives. Créé par Esfin Gestion, avec le soutien notamment de Bpifrance, du Crédit Coopératif et de la CG Scop, ce fonds va disposer d'une capacité d'intervention de 74 millions d'euros.

Impact Coopératif est un Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) créé afin de favoriser le changement d'échelle des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS). Il a pour objectif de permettre le développement des acteurs de l'ESS (principalement les coopératives) ou la transmission d'entreprises *in bonis* à leurs salariés.

Les investissements réalisés seront basés sur la performance économique, mais aussi sur l'impact sociétal : le fonds est labélisé « Impact Investing » par Bpifrance.

Pour son lancement, Impact Coopératif réunit 16 souscripteurs pour un montant de 74 millions d'euros. Il bénéficie notamment du financement de Bpifrance, du Crédit Coopératif et de la CG Scop.

« Depuis plus de 120 ans, le Crédit Coopératif finance les utopies qui deviennent des réalités¹. Aujourd'hui, l'ESS prend une part croissante dans l'économie de notre pays. Les opérateurs du secteur doivent donc changer d'échelle et ceci passe par un renforcement de leurs fonds propres. C'est cela qui, dans le prolongement naturel de son activité de prêteur, a conduit le Crédit Coopératif à s'engager dans le fonds Impact Coopératif. Notre contribution ne sera pas que financière, elle consistera à faire connaître ce fonds à nos clients qui, au regard de leurs perspectives, en auront besoin », indique Jean-Louis Bancel, président du groupe Crédit Coopératif.

Daniel Balmisse, directeur exécutif de l'investissement en Fonds de fonds chez Bpifrance, ajoute : *« C'est pour Bpifrance le troisième étage d'un dispositif complet qui offre un continuum de financement au service des besoins de croissance des acteurs de l'ESS. Après la mise en place en début d'année du prêt ESS, le déploiement des Fonds régionaux pour l'Innovation sociale, le fonds Impact Coopératif va permettre au monde coopératif de disposer d'un accompagnement solide en capital investissement ».*

La Confédération générale des Scop a porté ce projet auprès de Bpifrance dès sa création. Pour Patrick Lenancker, président de la CG Scop : *« il était en effet important d'avoir un dispositif financier significatif permettant de mettre en œuvre les mesures de la loi ESS en faveur du développement des Scop et Scic, et de la transmission d'entreprises aux salariés ».* Le Mouvement Scop, qui soutient déjà les Sociétés coopératives et participatives avec ses outils financiers Socoden, Scopinvest et Sofiscop, entend, avec Impact Coopératif, accompagner le changement d'échelle de ses adhérents. *« C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'investir significativement – 5 millions d'euros – dans ce nouveau fonds, et nous comptons sur un réel effet de levier ».*

¹ **Financer les utopies**, Une histoire du crédit coopératif (1893-2013), par Michel Dreyfus, Actes Sud/Imec, 2013

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement.

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

À propos de la Confédération générale des Scop

Porte-parole des 2 680 Sociétés coopératives et participatives, qui emploient près de 51 000 salariés, auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Scop a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 13 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication).

Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels... Depuis 50 ans, la CG Scop dispose d'outils financiers qui participent activement au développement des Scop et des Scic en apportant la première brique des tours de table financiers. Dans une conjoncture difficile et dans le cadre d'un plan de développement ambitieux, le financement du développement des coopératives et celui de la transmission en Scop et Scic est un enjeu majeur. Depuis leur création, les outils financiers de la CG Scop (Socoden, Scopinvest et Sofiscop) ont financé plus de 3 500 coopératives.

www.les-scop.coop

À propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif.

www.credit-cooperatif.coop/

Contacts presse

Bpifrance

Anne-Sophie de Faucigny – 01 41 79 99 10

as.defaucigny@bpifrance.fr

Confédération générale des Scop

Berthille La Torre – b.latorre@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14

Alexandra Leoni – a.leoni@auvray-associes.com / 01 58 22 21 11

Crédit Coopératif

Tiara de Cerval – 01 47 24 83 47

Laurence Moret – 01 47 24 83 37

presse@credit-cooperatif.coop